

DÉVELOPPER LE MÉCÉNAT

CADRE LÉGAL, OUTILS, STRATÉGIE

arts visuels | danse
musique | théâtre

Le financement privé, et en particulier le mécénat, peut constituer une solution, parmi d'autres, pour contribuer à la viabilité économique d'un projet culturel, qu'il soit porté par un organisateur d'évènement ou un artiste. Offrant des avantages fiscaux significatifs aux entreprises, le mécénat permet aussi de tisser des liens avec les acteurs économiques de son territoire.

Quel cadre légal régit ce financement ? Quels écueils éviter ? Quelles stratégies adopter pour optimiser sa recherche de mécénat ?

Tarif : Gratuit (hors adhésion)

Durée : 4 heures

Inscription :

Avant le vendredi 2 novembre 2018

Date : Samedi 17 novembre 2018

Horaires : 14h-18h

Lieu : Laval (Centre Jean Monnet)



PUBLIC

Groupes musiques actuelles, ensembles instrumentaux et vocaux, compagnies de danse, troupes de théâtre, associations culturelles, organisateurs de spectacles, festivals, artistes.

PROGRAMME

- ▶ Définitions et cadre légal, différences entre parrainage, sponsoring, crowdfunding et mécénat, démarches et conditions à remplir pour être autorisé à faire une demande de mécénat, avantages fiscaux pour les entreprises...
- ▶ Constituer un dossier de mécénat : présentation, éléments à faire figurer, importance des contreparties à proposer aux entreprises...
- ▶ Rechercher des mécènes : méthodes, arguments, stratégies à adopter, étapes à suivre...
- ▶ Atelier de présentation : mise en pratique pour défendre un dossier face à un interlocuteur

INTERVENANTS

Jérémy Frère a été administrateur du festival Au foin de la rue et est actuellement administrateur de production au festival de l'Épau.

Solène Louvet est en charge de la coordination, l'administration et le partenariat d'entreprises au sein du festival Les Embuscades.